



Cette formule plus complète propose le BPJEPS et le bloc Technicien réparateur loueur cycle du titre à finalité professionnelle (TFP) Technicien vendeur mis en place avec sup de vélo. L'obtention de ce bloc complémentaire donne la possibilité d'aller valider le TFP technicien cycle avec sup de vélo en effectuant le bloc technicien vendeur après le BPJEPS.

L'avantage de cette formule est de proposer au stagiaire un parcours bi qualifiant offrant une meilleure employabilité dans le secteur économique du vélo.

Elle comporte également 360 heures de formation en alternance. Ces heures de formation en alternance prennent place dans une ou plusieurs structures (entreprises ou structures proposant l'encadrement d'activités du cyclisme, clubs de cyclisme, Ateliers de réparation...) et sont réparties entre les semaines de formation en centre.

Les compétences terminales à acquérir pour l'obtention du diplôme du BPJEPS Activités du vélo sont les suivantes :

BPJEPS Activités du vélo (BPJEPS AV) CREPS de Toulouse

4 blocs de compétences : 505h

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le champ du sport ou de l'animation.

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation.

BC3 : Concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation de découverte et d'apprentissage des activités du vélo.

BC4 : Gestion et entretien du matériel du vélo et création d'espaces, sites et itinéraires de pratique.

Titre à finalité professionnelle Technicien vendeur cycles (TFP) – Sup de vélo

2 blocs : 350h

BC1 : Technicien vente cycle (175h)

BC2 : Réparateur loueur cycles (175h)
Bloc inclus dans le BC4 du BPJEPS AV



Après le BPJEPS, pour obtenir le TFP Technicien vendeur cycle complet, vous devrez réaliser le bloc 1 vendeur cycle auprès de sup de vélo (175h).